



**CONSEIL METROPOLITAIN DU 26 FEVRIER 2016
Délibération n° 2016 - 09**

**09 – SAINT LEGER LES VIGNES – MODIFICATION SIMPLIFIEE DU PLAN LOCAL D'URBANISME –
BILAN DE LA MISE A DISPOSITION DU DOSSIER - APPROBATION**

Date de la convocation : le 19 février 2016

Nombre de Conseillers en exercice : 97

Présidente de séance : Madame Johanna ROLLAND – Présidente de Nantes Métropole

Secrétaire de séance : M. Pierre HAY

Présents : 83

M. AFFILE Bertrand, M. ALIX Jean-Guy, M. ALLARD Gérard, M. AMAILLAND Rodolphe, M. ANNEREAU Matthieu, M. BAINVEL Julien, Mme BASSAL Aïcha, M. BELHAMITI Mounir, Mme BENATRE Marie-Annick, Mme BESLIER Laure, Mme BIR Cécile, Mme BLIN Nathalie, M. BLINEAU Benoît, M. BOLO Pascal, M. BUQUEN Eric, M. BUREAU Jocelyn, M. CAILLAUD Michel, Mme CHEVALLEREAU Claudine, Mme CHIRON Pascale, Mme CHOQUET Catherine, Mme COPPEY Mahel, M. COUTURIER Christian, Mme DANIEL Karine, M. DANTEC Ronan, M. DAVID Serge, Mme DELBLOND Liliane, M. DENIS Marc, Mme DUBETTIER - GRENIER Véronique, M. DUCLOS Dominique, Mme DUPORT Sandrine, M. FEDINI François, M. GARREAU Jacques, M. GILLAIZEAU Jacques, M. GRELARD Hervé, Mme GRESSUS Michèle, M. GUERRIAU Joël, Mme HAKEM Abbassia, M. HAY Pierre, M. HIERNARD Hugues, M. HUARD Jean-Paul, M. HUCHET Erwan, Mme IMPERIALE Sandra, Mme KRYSMANN Blandine, Mme LAERNOES Julie, Mme LE BERRE Dominique, Mme LE STER Michèle, Mme LEFRANC Elisabeth, M. LEMASSON Jean-Claude, M. LUCAS Michel, Mme LUTUN Lydie, Mme MAISONNEUVE Monique, M. MARAIS Pierre-Emmanuel, M. MARTINEAU David, M. MAUDUIT Benjamin, Mme MEYER Christine, M. MOREAU Jean-Jacques, M. MORIVAL Benjamin, M. MOUNIER Serge, Mme NEDELEC Marie Hélène, M. NICOLAS Gilles, M. PARPAILLON Joseph, Mme PERNOT Mireille, Mme PIAU Catherine, M. PRAS Pascal, Mme PREVOT Charlotte, M. QUERAUD Didier, M. QUERO Thomas, M. RAMIN Louis - Charles, M. REBOUH Ali, M. RENEAUME Marc, M. RICHARD Guillaume, M. RIOUX Philippe, M. ROBERT Alain, Mme RODRIGUEZ Ghislaine, Mme ROLLAND Johanna, M. ROUSSEL Fabrice, M. SALECROIX Robin, M. SEASSAU Aymeric, M. SEILLIER Philippe, M. SOBCZAK André, Mme SOTTER Jeanne, M. VEY Alain, M. VOUZELLAUD François

Absents et représentés : 13

Mme BOCHER Rachel (pouvoir à M. CAILLAUD Michel), M. FOURNIER Xavier (pouvoir à M. BAINVEL Julien), Mme GARNIER Laurence (pouvoir à M. RENEAUME Marc), Mme GESSANT Marie-Cécile (pouvoir à M. VEY Alain), Mme GUERRA Anne-Sophie (pouvoir à M. GRELARD Hervé), Mme HAMEL Rozenn (pouvoir à M. FEDINI François), M. JUNIQUE Stéphane (pouvoir à M. MAUDUIT Benjamin), Mme LARGOUET Cathy (pouvoir à Mme PERNOT Mireille), M. LE BRUN Pierre-Yves (pouvoir à Mme BIR Cécile), Mme MERAND Isabelle (pouvoir à M. RIOUX Philippe), Mme NAEL Myriam (pouvoir à Mme DANIEL Karine), Mme PADOVANI Fabienne (pouvoir à M. BUREAU Jocelyn), M. TRICHET Franckie (pouvoir à M. QUERO Thomas)

Absent : 1

Mme HOUEL Stéphanie

09 – SAINT LEGER LES VIGNES – MODIFICATION SIMPLIFIEE DU PLAN LOCAL D'URBANISME – BILAN DE LA MISE A DISPOSITION DU DOSSIER - APPROBATION

EXPOSE

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Saint-Léger-les-Vignes, approuvé le 22 juin 2007 a été modifié en 2011 pour mettre en œuvre des orientations de son PADD notamment pour renforcer sa centralité.

Une procédure de modification simplifiée de ce document d'urbanisme a été mise en œuvre, en application de l'article L.123-13-3 du code de l'urbanisme. Cette procédure ayant pour objet de réaliser des adaptations mineures au règlement et de modifier légèrement une orientation d'aménagement.

Les modalités de mise à disposition du public de ce dossier ont été fixées par décision n°2015-1151 en date du 7 octobre 2015.

Par ailleurs, ce dossier a été transmis pour avis aux personnes publiques associées. La Chambre d'Agriculture de Loire Atlantique, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Nantes Saint-Nazaire et la Région des Pays de la Loire ont répondu sans formuler de remarque particulière. Le Département, a, quant à lui, formulé un avis favorable sous réserve de la prise en considération de sa remarque relative à la prise en compte des dispositions du règlement de voirie départementale.

Le dossier ainsi qu'un registre, permettant au public de consigner ses observations ont été mis à disposition du public du 2 novembre au 4 décembre 2015 inclus, respectivement au pôle Sud Ouest et à la Mairie de Saint-Léger-les Vignes.

Aucune observation n'a été formulée dans les registres mis à disposition du public.

Après examen de l'ensemble des avis, il est proposé de ne pas modifier le dossier mis à disposition du public. En effet, la précision relative aux saillies dans l'article 6 du règlement du PLU n'est qu'un extrait du règlement de voirie de Nantes Métropole. Ce dernier, comme le règlement de voirie départementale, indique également que la largeur de la partie occupée doit être telle qu'elle laisse subsister au moins 1,40m de trottoir libre.

Par ailleurs, la présente modification est mise à profit pour prendre en compte l'entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2016 de l'ordonnance du 23 septembre 2015 qui recodifie, à droit constant, le livre 1^{er} du code de l'urbanisme. Ainsi, les pièces concernées du dossier de PLU sont corrigées afin de faire apparaître les mentions appropriées des articles du code de l'urbanisme.

Ce dossier est consultable au Département du Développement Urbain ainsi qu'au pôle Sud Ouest.

LE CONSEIL DELIBERE ET, A L'UNANIMITE

1 - Tire le bilan de la mise à disposition du public du dossier de modification simplifiée du PLU de la commune de Saint-Léger-les-Vignes ;

2 - Approuve la modification simplifiée du PLU de la commune de Saint-Léger-les Vignes telle que présentée au public ;

3 – Autorise Madame la Présidente ou Monsieur le Vice-président délégué à prendre toutes dispositions nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Nantes, le 26 février 2016

La Présidente de Nantes Métropole,



Johanna ROLLAND

Affichée le 04 mars 2016

Transmise en préfecture le :

